

LA MANUFACTURE DE FILMS

PRINCIPES DIRECTEURS

LA MANUFACTURE DE FILMS est un programme de soutien qui replace au coeur de la création le processus de recherche et d'expérimentation de l'artiste. Il lui offre ainsi la possibilité de renouveler sa pratique et de la questionner, pendant un temps donné grâce à des ressources dédiées.

L'objectif est ainsi de soutenir les cinéastes qui souhaitent développer, étoffer et nourrir leur langage créatif et stimuler leur croissance artistique.

Main Film offre dans ce cadre un environnement, des outils et des formations qui permettront aux artistes de prendre des risques artistiques dans le développement, l'exploration et l'expérimentation de leur pratique en tant que forme d'art. En proposant aux cinéastes une démarche où le processus de création est privilégié, en leur donnant la liberté, le temps et l'opportunité d'explorer de nouvelles approches, LA MANUFACTURE DE FILMS stimule le renouveau de l'art cinématographique.

Pendant une année (du 1^{er} avril au 31 mars), les artistes auront l'opportunité d'explorer ces nouvelles voies et bénéficieront de l'ensemble des ressources dont dispose le centre (comprenant des formations privées au besoin).

Les propositions retenues auront su faire la preuve de leur excellence tant au niveau de la démarche d'exploration artistique adoptée qu'aux expérimentations proposées qui s'y rattachent.

Les artistes devront inscrire leurs propositions dans un concept fort et clair et dans une démarche de développement professionnel, qui les légitimera pour mener à bien leur projet.

Ils pourront proposer un projet dont l'aboutissement est une oeuvre finalisée mais sans que cela soit une obligation.

Les cinéastes de tout niveau d'expérience sont invités à faire une demande.

Le programme de soutien sera accessible à un **maximum de 5 artistes par année**.

Les candidats doivent fournir une liste d'équipements, de services et de formations nécessaires à leur programme de travail. Un échéancier de production doit être fourni. Aucun budget n'est requis pour le dépôt du projet.

Aucun argent ne sera offert.

ADMISSIBILITÉ – Artistes

Les cinéastes ne sont pas tenus d'être membres de Main Film pour appliquer au programme de LA MANUFACTURE. Cependant les récipiendaires devront devenir membres de Main Film pour obtenir leur soutien. Ceux qui sont déjà membres de Main Film doivent avoir un statut en règle.

Tout artiste peut bénéficier de ce programme **deux fois au maximum**.

**Tous les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.
Les étudiants ne sont pas éligibles.**

Tous les artistes du Québec et du Canada peuvent soumettre leur candidature.

ADMISSIBILITÉ – Activités

- **Phase de Recherche**

Des activités qui contribuent au développement et au renouvellement de la pratique artistique du cinéaste.

Il peut s'agir d'expérimentations et d'explorations esthétiques, techniques, méthodologiques.

Cela peut également être relié au contenu/sujet du projet, de par son caractère unique, sur une spécificité toute particulière du regard du cinéaste ou de sa forme d'expression.

Activités possibles:

- Expériences avec divers outils et diverses technologies ;
- Recherche et élaboration de nouveaux projets ;
- Recherche et élaboration d'idées et de concepts ;
- Expérimentations avec différents médiums (numériques / analogiques).

** La pellicule et le scan pourront être pris en charge par le centre, mais les frais de développement en laboratoire resteront à la charge de l'artiste.*

- **Phase de Production**

Cette catégorie soutient les projets dont la phase de recherche est complétée, qu'elle l'ait été dans le cadre d'un premier soutien du programme ou fait de manière indépendante.

Le matériel d'appui devra démontrer le travail de recherche et ses résultats.

DESCRIPTION DU PROJET - MAX. 10 pages - format lettre - 11 pts

Prière de fournir une description claire des éléments suivants :

- Courte biographie ;
- Concept de votre projet et objectifs ;
- Votre démarche artistique actuelle et la démarche de renouvellement que vous souhaitez développer (présentez également la relation entre les deux) ainsi que les activités qui s'y rattachent ;
- Impact prévu sur votre développement professionnel en tant qu'artiste ;
- Échéancier détaillé ;
- Besoins identifiés et justifiés en équipements - production/postproduction, matériaux et formations requis (voir notre site mainfilm.qc.ca pour plus de détails section ÉQUIPEMENT et FORMATIONS).

Vous pouvez nous envoyer votre dossier par courriel - voir le formulaire d'inscription pour plus de détails.

MATÉRIEL D'APPUI – MAX. 2 VIDÉOS / 5 PHOTOS (liens internet / clé USB)

Prière de fournir les informations suivantes :

- Titre - rôle - type - format - durée – date ;
- Brève description du matériel d'appui soumis ;
- Explication concernant le choix du matériel d'appui, ce qu'il démontre, et son lien avec le projet proposé dans votre demande ;
- Instructions spéciales (si nécessaire).

JURY ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le jury, au nombre de trois personnes, est composé d'artistes et de professionnels du milieu ayant une pratique variée. Au moins un membre du jury a déjà été membre du centre et n'est ni employé, ni membre du conseil d'administration.

Les projets sont évalués selon les critères suivants :

- Intérêt artistique ;
- Clarté et originalité de la demande ;
- Pertinence de la proposition et des besoins exprimés ;
- Part de développement professionnel pour l'artiste ;
- Capacité de mener à bien les objectifs du projet ;
- Réalisme de l'échéancier de production.

Aucun résultat ne sera transmis par téléphone. Toutes les décisions du jury sont finales.